

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 15 décembre 2023

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 47

Délibération n° CC-2023-220

Objet de la délibération : **MARCHÉ M.2023-27 - ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE DE FOURNITURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE LA PROVENCE VERTE EN 13 LOTS - ATTRIBUTION**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre, à 08h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle Polyvalente (près de la piscine), sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 8 décembre 2023.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, DECANIS Alain, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe, BARTHELEMY Olivier, BELAIDI Mouloud.

Absents ayant donné procuration :

GROS Michel donne procuration à PERO Franck, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à SIMONETTI Pascal, GUIOL André donne procuration à AUDIBERT Eric, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine, SALOMON Nathalie donne procuration à VALLOT Philippe.

Absents : FREYNET Jacques, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANFRANCHI-DORGAL Christine, LE METER Sophie.

Secrétaire de Séance : Carine PAILLARD

Monsieur Gérard FABRE expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var en date du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a lancé le marché n°2023-27, décomposé en 13 lots, ayant pour objet l'achat d'instruments de musique pour le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte ;

CONSIDERANT qu'une procédure d'Appel d'Offres ouvert, soumise aux dispositions des articles R.2124-1, L.2124-2 et R.2161.2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, a été mise en œuvre ;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans négociation et sans remise en concurrence, en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT que ce marché, d'une durée de 12 mois renouvelable trois fois par reconduction expresse ne comporte pas de montant minimum de commande et comporte pour chaque lot un montant maximum annuel de commande fixé à :

Lots		Montant maximum annuel de commande en € H.T
1	Instruments à vent - bois et accessoires	25 000 € HT
2	Instruments à vent - bois à anches doubles et accessoires	7 000 € HT
3	Instruments à vent - Cuivres et accessoires	15 000 € HT
4	Accordéons diatoniques et accessoires	8 000 € HT
5	Guitares et accessoires	6 000 € HT
6	Instruments à cordes frottées (sauf Contrebasses) et accessoires	18 000 € HT
7	Contrebasses et accessoires	18 000 € HT
8	Pianos et accessoires	30 000 € HT
9	Instruments électriques, systèmes de sonorisation et accessoires	24 000 € HT

10	Batteries, instruments du monde, petits matériels musicaux et accessoires	15 000 € HT
11	Percussions classiques et accessoires	30 000 € HT
12	Clavecins	20 000 € HT
13	Traversos	8 000 € HT

CONSIDERANT qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé en publication au JOUE, BOAMP et sur la plateforme e-marchespublics.com le 05/07/2023 et que la date limite de réception des offres était fixée au 07/08/2023 12:00 ;

CONSIDERANT que 15 plis sont parvenus conformes dans les délais et qu'il a été procédé à l'analyse des offres conformément aux critères de choix énoncés dans le Règlement de la consultation ;

CONSIDERANT qu'aucune offre n'a été déposée pour le lot n°4 relatif à la fourniture d'accordéons diatoniques et accessoires ainsi que pour le lot n°13 relatif à la fourniture de Traversos ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 06 décembre 2023 a attribué les lots n°1 – 2 – 3 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11 et 12 de la manière suivante :

Lots		Attributaires	Montant en € H.T
1	Instruments à vent - bois et accessoires	MUSIQUES A VENT (13080 LUYNES)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 25 000 € HT
2	Instruments à vent - bois à anches doubles et accessoires	MUSIQUES A VENT (13080 LUYNES)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 7 000 € HT
3	Instruments à vent - Cuivres et accessoires	MUSIQUES A VENT (13080 LUYNES)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 15 000 € HT
5	Guitares et accessoires	MUSIC 3000 (06700 SAINT LAURENT DU VAR)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 6 000 € HT
6	Instruments à cordes frottées (sauf Contrebasses) et accessoires	ALAIN LE GOUIC (13006 Marseille)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 18 000 € HT
7	Contrebasses et accessoires	LA MAISON DU VIOLON (67000 STRASBOURG)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 18 000 € HT

8	Pianos et accessoires	MUSIC 3000 (06700 SAINT LAURENT DU VAR)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 30 000 € HT
9	Instruments électriques, systèmes de sonorisation et accessoires	STARS MUSIC (75009 – Paris)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 24 000 € HT
10	Batteries, instruments du monde, petits matériels musicaux et accessoires	LUGDIVINE (69265 LYON CEDEX 09)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 15 000 € HT
11	Percussions classiques et accessoires	BERGERAULT (37240 LIGUEIL)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 30 000 € HT
12	Clavecins	ATELIER DUCORNET (78700 CONFLANS SAINTE HONORINE)	Sans montant minimum / montant maximum annuel de commande : 20 000 € HT

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** le Président à signer les lots n°1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché M.2023-27 - Accord-cadre à bons de commande de fourniture d'instruments de musique pour le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte, ainsi que tous les actes afférents au marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles,
le 15 décembre 2023

*Acte rendu exécutoire après télétransmission
le 18/12/2023
et affichage le*

Le Président
de l'Agglomération Provence Verte

signé électroniquement le 18 décembre 2023

Didier BREMOND